

**Société
des Grands
Projets**



Maire
+ EB

Direction Juridique

Affaire suivie par :
Bérénice LAPORTE
Juriste
01 82 46 21 31
berenice.laporte@sgp.fr



Monsieur le Maire
Hôtel de ville
66 rue de Paris
BP 10060 95503
Gonesse Cedex

Saint Denis, le 28 octobre 2024

Depuis l'entrée en vigueur de la loi du 27 décembre 2023, la Société du Grand Paris est désormais dénommée la Société des Grands Projets

Lettre RAR

1A 209223 6740 1

Affaire suivie par : E. BENOIT

V. réf. : SCL/EB/2024.488

Objet : avis de la Société des grands projets sur la modification n°4 du plan local d'urbanisme de Gonesse.

Monsieur le Maire,

Par courrier du 15 juillet 2024, vous avez sollicité les observations de la Société des grands projets sur la modification n°4 du plan local d'urbanisme de Gonesse.

La Société des grands projets assure la maîtrise d'ouvrage de la ligne 17 Nord du réseau de transport public du Grand Paris (RTPGP).

La ligne 17 Nord reliera les gares Le Bourget RER et Le Mesnil-Amelot, la ligne 17 joignant Saint-Denis Pleyel au Mesnil-Amelot. La commune de Gonesse est concernée par la gare Triangle de Gonesse.

Le projet de la ligne 17 Nord a été déclaré d'utilité publique par le n° 2017-186 du 14 février 2017 déclarant d'utilité publique et urgents les travaux nécessaires à la réalisation du tronçon de métro automatique du réseau de transport public du Grand Paris reliant les gares du Bourget RER et du Mesnil-Amelot, Le Bourget RER non incluse (tronçon inclus dans la ligne dite « rouge » et correspondant à la ligne 17 nord), dans les départements de la Seine-Saint-Denis, du Val-d'Oise et de Seine-et-Marne et emportant mise en compatibilité des documents d'urbanisme des communes de Dugny, du Blanc-Mesnil, de Bonneuil-en-France, Gonesse, Aulnay-sous-Bois, Villepinte, Tremblay-en-France et du Mesnil-Amelot.

Société des Grands Projets

Immeuble « Le MOODS »

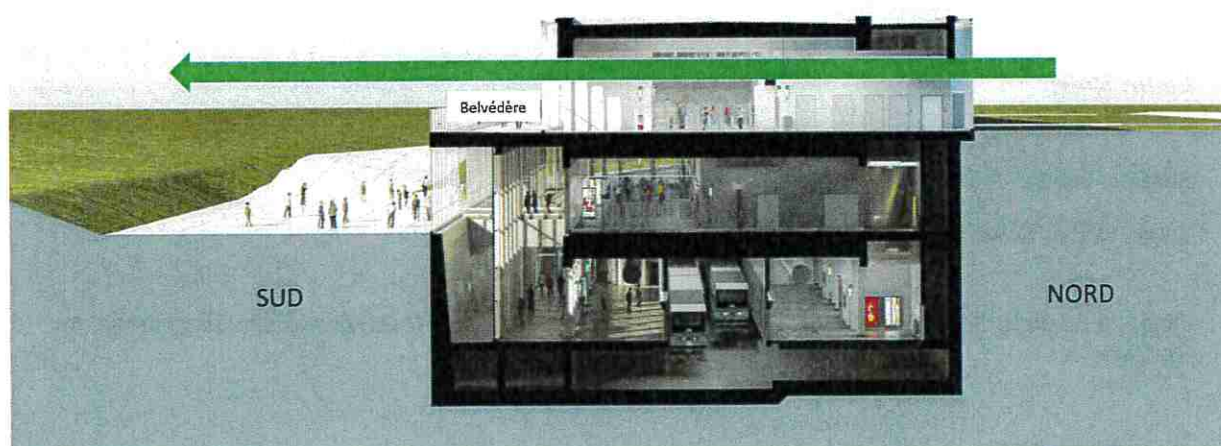
2-4 mail de la petite Espagne – CS10011 - 93212 LA PLAINE SAINT DENIS

Siren n°525 046 017 – RCS Bobigny

Société des Grands Projets

La modification n°4 a pour objet de faire évoluer l'orientation d'aménagement et de programmation (OAP) Triangle de Gonesse.

La Société des grands projets souhaiterait qu'un cône de vue soit ajouté au sud de la gare, afin de préserver les vues depuis le belvédère de la gare Triangle de Gonesse de la ligne 17 Nord vers le sud parisien et la Défense. Il s'agirait de limiter la hauteur maximale des constructions situées dans ce cône de vue à la hauteur du belvédère situé au niveau RDC de la gare, c'est-à-dire à 76 NGF.



Vue en coupe – Gare Triangle de Gonesse

Société des Grands Projets

Immeuble « Le MOODS »

2-4 mail de la petite Espagne – CS10011 - 93212 LA PLAINE SAINT DENIS

Siren n°525 046 017 – RCS Bobigny



Plan de l'OAP Triangle de Gonesse avec l'ajout d'un cône de vue (en jaune)

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de ma considération distinguée.

Luc PROBERT
Directeur Juridique adjoint

L. Probert

Pour le Président du directoire et par délégation

